

AGENDA PAROISSIAL

Lundi 10 juin 2024

Saint Landry

18h00 Messe à Lamothe LMT

Mardi 11 juin 2024

Saint Barnabé

14h30 Prière des Mères CG

18h30 Messe FR

Mercredi 12 juin 2024

Saint Guy

17h45 Chapelet pour la paix CG

18h00 Chapelet LAB

18h30 Messe CG

19h00 Adoration et confessions CG

Jeudi 13 juin 2024

Saint Antoine de Padoue

15h00 Messe à Loubayssens CG

18h30 Messe VT

19h15 Groupe de louange FR

Vendredi 14 juin 2024

Saint Elisée

09h00 Messe SEY

Samedi 15 juin 2024

Sainte Germaine

18h30 Messe dominicale FR

18h30 Messe dominicale LAB

Dimanche 16 juin 2024

11^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

09h30 Messe dominicale
Entrée en catéchuménat SEY

10h30 Messe dominicale VT

11h00 Messe dominicale CG

12h00 Baptêmes FR

Lundi 17 juin 2024

Saint Hervé

18h00 Messe à Lamothe LMT

Mardi 18 juin 2024

Saint Léonce

14h30 Prière des Mères CG

15h00 Messe à Mailheaux FR

18h30 Messe FR

Mercredi 19 juin 2024

Saint Romuald

17h45 Chapelet pour la paix CG

18h00 Chapelet LAB

18h30 Messe CG

Jeudi 20 juin 2024

Saint Silvère

15h00 Messe au Pin VT

18h30 Messe VT

19h00 Adoration et confessions VT

19h15 Groupe de louange FR

20h15 Répétition du Chœur VT

Vendredi 21 juin 2024

Saint Rodolphe

09h00 Messe SEY

Samedi 22 juin 2024

Saint Alban

15h00 Mariage FR

16h30 Mariage SEY

18h30 Messe dominicale FR

18h30 Messe dominicale LAB

Dimanche 23 juin 2024

12^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

10h30 Messe dominicale
Fête paroissiale Lamothe LMT

10h30 Messe dominicale VT

EPHATA

PAROISSE DE LA SAUDRUNE

Cugnaux - Frouzins - Labastidette - Lamasquère - Seysses - Villeneuve



Presbytère : 05.61.92.08.99

mail : paroisse.saudrone@gmail.com

N° 875 - 9 Juin 2024 - 10^{ème} dimanche du Temps Ordinaire (année B)

Dimanche 23 juin

Journée paroissiale

chez les sœurs de Lamothe

10 h 30 ▶ **Messe à Lamothe**

12 h 00 ▶ **Apéritif et repas « Paëlla »**

sur réservation (10 € par personne,
gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus).

*Apportez vos couverts et écocup
et, au choix, des amuse-bouche
ou un dessert à partager.*



Réservation paëlla (avant le 15/6)

au presbytère 05.61.92.08.99 ou paroisse.saudrone@gmail.com



Projet de loi sur la fin de vie

Avant que la loi sur la fin de vie ne soit votée, Monseigneur Guy de Kerimel et Monseigneur Jean-Pierre Batut ont écrit un texte puissant :

TU NE TUERAS PAS !

« Tu ne tueras pas » : Cette loi morale universelle est un verrou infranchissable qui dit la dignité inaliénable de toute personne humaine ; enfreindre cette loi, c'est donner à la société un droit de vie et de mort sur les personnes et donc leur conférer une dignité relative. C'est ouvrir une brèche à la tentation de la toute-puissance et aux inégalités sociales. Inévitablement, en effet, les plus fragiles se verront signifier qu'ils pèsent sur la société, et qu'il serait bien qu'ils demandent « l'aide à mourir ». Est-ce là la fraternité ?

Si le suicide a, malheureusement, toujours existé, personne ne peut avoir le droit de demander à la société de provoquer sa mort, personne ne peut imposer à une autre personne de la faire mourir. Certains parlent d'un droit au suicide assisté ou à l'euthanasie comme de l'ultime liberté à conquérir ; la liberté de l'individu va-t-elle jusqu'à imposer sa volonté à la société, jusqu'à contraindre les soignants ou sa propre famille à lui donner la mort ? La liberté de l'individu va-t-elle jusqu'à mépriser la liberté d'autrui ?

En annonçant le vote d'une loi sur la fin de vie, avant même que la loi Claeys-Leonetti de 2016 ait été pleinement appliquée, le président de la République avait assuré que les dispositions de cette nouvelle loi seraient très strictes. La manière dont se déroulent les débats parlementaires montre qu'il n'en est rien. La loi vers laquelle nous nous acheminons menace d'être une des plus permissives au monde. Elle ouvrira la porte aux pires dérives, en particulier l'euthanasie des enfants, déjà pratiquée dans plusieurs pays comme la Hollande.

Ce phénomène n'a rien d'étonnant. Chaque fois qu'on fait sauter un interdit fondateur de la vie en société – en l'occurrence l'interdit de donner la mort – on ouvre une porte qui ne se referme plus. C'est bien une culture de mort qui se développe sous nos yeux. Elle sera marquée du sceau de la contrainte : suppression du délai de rétractation de 48 heures (alors qu'il est de 14 jours pour un crédit à la consommation !), introduction d'un délit « d'entrave à mourir »... Cette contrainte s'exerce d'ailleurs déjà sur les parlementaires, obligés à voter en même temps la loi sur « l'aide active à mourir » et de vagues promesses sur les soins palliatifs.

Le Dieu de la foi chrétienne est le Dieu des vivants. Mais il n'est pas nécessaire d'être croyant pour voir que le projet de légaliser l'euthanasie n'est pas un projet de fraternité mais un projet de mort. Il est encore temps de se manifester auprès de nos élus pour qu'avec les médecins ils s'opposent à ce projet qui, s'il était voté, ne serait pas à l'honneur du pays des droits de l'Homme. Il est encore temps d'exiger la mise en œuvre d'une vraie politique de développement des soins palliatifs et d'un accompagnement des personnes en fin de vie conforme à la dignité humaine.

Nous vous encourageons, chrétiens du diocèse à prier pour notre pays, mais aussi pour nos élus afin qu'ils aient le courage de refuser cette loi, qui entraînerait inévitablement des dérives. Chacun peut aussi écrire à son député et aux sénateurs. Quelle que soit l'action choisie, elle se doit d'être en conformité avec l'Évangile.

+ Guy de Kerimel
Archevêque de Toulouse

+ Jean-Pierre Batut
Evêque auxiliaire de Toulouse

Hospitalité diocésaine de Toulouse



Samedi 15 juin
après la messe
de 18h30
à Frouzins

VENTE de gâteaux et de bougies

Pour aider à financer

**LE PELERINAGE DES AINES,
DES PERSONNES MALADES
OU PORTEUSES DE HANDICAP
AVEC L'HOSPITALITÉ DIOCÉ-
SAINE DE TOULOUSE**

DU 22 AU 25 AOUT 2024

Venez nombreux pour échanger
avec des **hospitaliers** et
des **hospitalières** de la paroisse.

► Vous pourrez ainsi découvrir
tous les **services** possibles pour
aider les pèlerins aînés et les
personnes malades ou en situa-
tion de handicap à aller **se re-
cueillir et prier à Lourdes.**



Réseau Mondial de Prière du Pape
FRANCE

Intention de prière du pape pour le mois de juin

Pour ceux qui fuient leur pays
Prions pour que les migrants,
qui fuient les guerres ou la faim
et sont contraints à des voyages
pleins de dangers et de violence,
puissent trouver l'hospitalité
ainsi que de nouvelles opportunités
de vie dans les pays d'accueil.

CARNET

Baptêmes

09/06 - FR - Louise ANDRÉ
- Alexandre MANY
- Margot CALATRAVA
- César CORDEIRO
16/06 - FR - Clélia DUBOIS
- Matthéo DUBOIS
- Mathis PICOTTO
- Alba ALGANS

Mariages

08/06 - SEY - Fabio Mauricio PENA et
Elsa ESCOBAR
22/06 - FR - Florian PATAT et
Chloë TANKERE
22/06 - SEY - Alexandre LE NET et
Alexandra GRAND-CHAVIN

Obsèques

04/06 - FR - Emilie BOUISSET +
07/06 - CG - Domingos BARBOSA +

Intentions de messes

08/06 - Frouzins
- André RIVEL +
- Domingos BARBOSA +

09/06 - Seysses
- Edouard DUPUY +
- Famille GROS +

09/06 - Cugnaux
- Famille FEUILLERAT +
- José CRINER +
- André MAREAU +

11/06 - Frouzins
- Mario AMBROGIO +

12/06 - Cugnaux
- Anniversaire Marie-Germaine

14/06 - Cugnaux
- Denise ALGANS +

15/06 - Labastidette
- Tonio DE BRITO +

Adoration & Confessions

Mercredi 12 juin à Cugnaux à 19 h